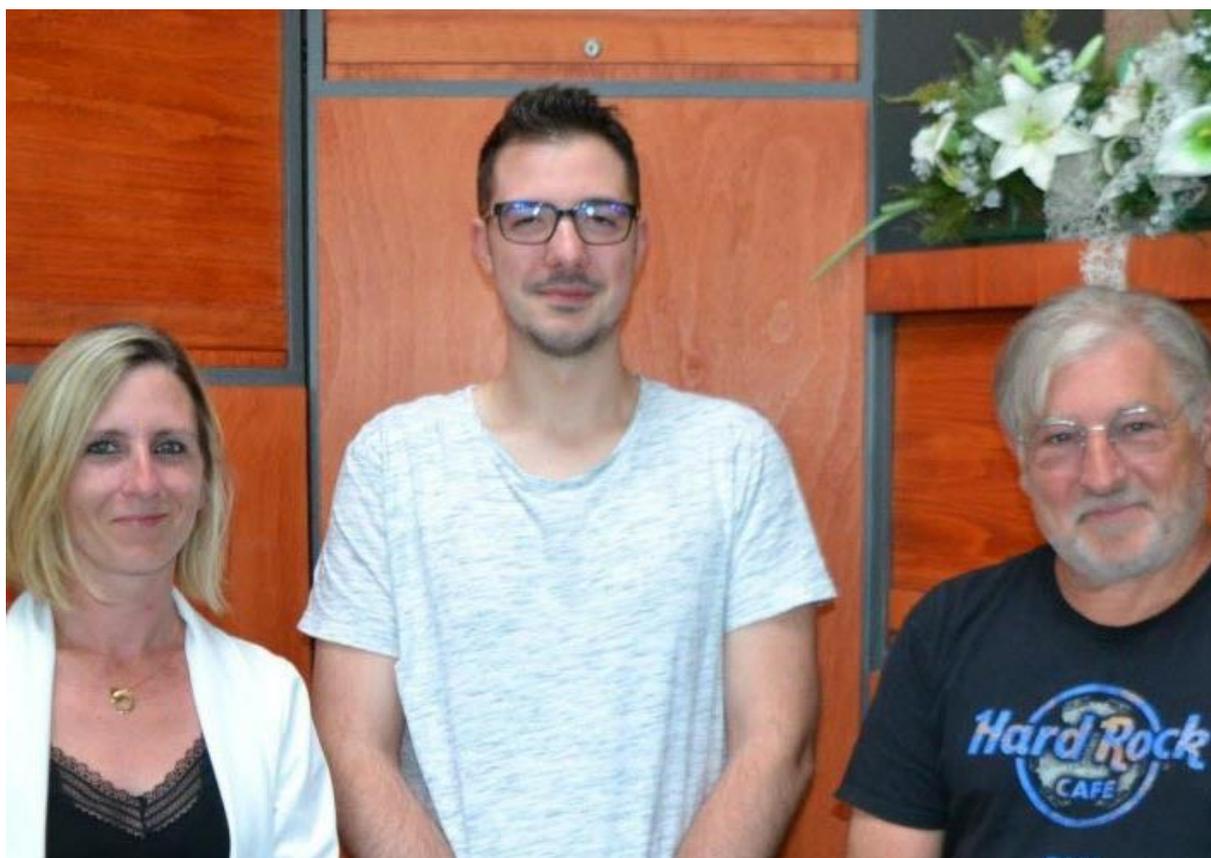


Guénange

Du mouvement chez les conseillers municipaux

Un départ et trois arrivées. Lors de la dernière séance, le conseil municipal de Guénange a été réorganisé avec une redistribution de compétences à de nouveaux délégués. L'attractivité de la ville et son offre commerciale dans certains quartiers ont été abordées. Les subventions aux associations ont été attribuées.

Par **Le Républicain Lorrain** – RL 01 Juin 2022



Les nouveaux conseillers délégués Mathilde Bonan et Vincent Ehrhardt entourent le nouvel arrivant Florian Simecsek. Photo RL

Lors du dernier conseil municipal mensuel, le maire Pierre Tacconi a annoncé avec regret la démission de Françoise Schurra, adjointe au maire chargée en particulier des affaires sociales. Il a présenté le nouveau conseiller Florian Simecsek. À la suite de cette démission, il a décidé la suppression du poste de 8^e adjoint, Marc Schivre se voyant confier les affaires sociales. Certaines compétences n'ont pas été rattachées aux adjoints, il a donc créé deux postes de conseillers délégués. Mathilde Bonan se voit attribuer les actions de proximité et les relations avec les quartiers et Vincent Ehrhardt le suivi du service public et les marchés.

Préserver l'attractivité de la ville

Le maire a fait part de sa volonté d'intervenir pour préserver la qualité et la diversité de l'offre commerciale et artisanale sur les secteurs fragiles de la commune. Il souhaite la mise en place d'un périmètre de sauvegarde des baux et fonds commerciaux et artisanaux. Il permettra à la commune d'avoir connaissance des mutations d'immeubles, de capitaliser les données sur les transactions, d'avoir une vision réaliste de l'évolution du marché par rapport à l'offre et la demande, comme le droit de préemption urbain le permet déjà sur la vente d'immeubles. Le premier magistrat souhaite savoir si la ville demeure attractive. Cette décision concerne trois secteurs, la place Saint-Benoit, la zone commerciale à côté de la déchetterie et le quartier République élargi.

Concernant la requalification urbaine de la place de l'Hôtel-de-ville, un consortium a été choisi pour la maîtrise d'œuvre pour laquelle un budget de 845 000 € a été voté et pour lequel, l'opposition a voté contre.

Subventions et dotation

Les conseillers ont validé l'attribution de 26 573 € de subventions aux associations sportives de la commune. Les 4 401 € prévus pour le foot sont conditionnés à la présentation d'un projet sportif par le nouveau comité qui devrait sortir des urnes après l'assemblée générale du 29 mai. Le club de boxe a été mis en sommeil.

Une subvention a été sollicitée auprès du département pour l'acquisition d'un fond documentaire sur la culture japonaise et les mangas. Concernant le contrat liant la commune à l'État dans le cadre des actions « Politique de la Ville », une dotation de 56 938 € a été attribuée pour financer les actions spécifiques sur une enveloppe globale de près de 120 000 €.